

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST

22460



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 juillet 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le huit juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, Mme Dominique Wenger, M. Jean-Louis Jonville, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absente : Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville.

Chemin rural : Mise en vente

M. Le Maire informe que M. Julien Le Potier souhaite acquérir la partie du chemin rural située entre sa parcelle ZI 46 et la parcelle ZI 140. La surface concernée est d'environ 500m2 et n'est pas utilisée par le public puisqu'elle est sans issue en surplomb de la D35.

M. Le Maire propose au conseil de suivre l'offre d'achat de M. Julien Le Potier soit 0.45€/m2 avec prise en charge de l'ensemble des frais par l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :

- décident de la vente d'environ 500m2 du chemin rural situé entre les parcelles ZI 46 et ZI 140 au prix de quarante-cinq centimes le mètre carré sous réserve de la prise en charge des frais relatifs à cette transaction par l'acquéreur ;
- autorisent M. Le Maire à signer l'ensemble des documents relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire

Après transmission en

Préfecture le 19 juillet 2025



UZEL, le 19 juillet 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

